

INFO,

NOAILLAN

Vie économique

DOSSIER SPÉCIAL p 4-5



LANCEMENT DU PLU p 2

L'ACTIVITÉ DU CCAS EN 2016 p 3

COOPÉRATION AVEC LE BURKINA FASO p 3

TRI SÉLECTIF ET ÉLAGAGE p 6

BUDGET MUNICIPAL 2017 p 7

AGENDA DES MANIFESTATIONS p 8



L'ÉDITO DU MAIRE



Suivez l'actualité de notre commune sur les réseaux sociaux

Les « Petits noaillannais » sont sur YouTube sur la chaîne de la commune

Quoi de mieux pour annoncer le printemps que de parler du dynamisme des forces vives de la commune ? Que ce soit pour la vie économique, le tissu associatif, nos relations avec l'extérieur ou notre action interne, Noaillan est en mouvement permanent.

On ne le sait pas toujours mais artisans, commerçants et entreprises sont nombreux sur la commune. Ils sont une grande richesse par leur diversité et un gage d'attractivité pour notre commune. Pour cela, nous avons choisi de dédier le dossier spécial de ce numéro à la vie économique. Vous y trouverez un point sur les futurs commerces, un article sur les nouvelles entreprises ainsi qu'une information de l'Association Intermédiaire Intercommunale Multiservices du Ciron (AIIMC) sur l'insertion professionnelle.

Parfois entre les associations et la vie économique il n'y a qu'un pas, et la dynamique est également du côté associatif avec une nouvelle association qui vient de voir le jour, le Système d'Echange local du Ciron. La démarche de cette association propose une alternative au système économique actuel en revenant à la base des échanges, les femmes et les hommes qui œuvrent ensemble au cœur d'un système d'entraide.

L'entraide, le bien-être des habitants et la lutte contre l'exclusion c'est la mission principale du CCAS de notre commune qui agit au quotidien auprès des plus démunis, de nos aînés et des personnes dans le besoin. Vous trouverez ci-contre un article retraçant son action l'année passée.

URBANISME

EN ROUTE VERS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes du Sud Gironde détient la compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme. À ce titre elle se lance, conjointement avec la Communauté de Communes du Bazadais, dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

POUR UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

L'urbanisation, les déplacements et l'habitat seront coordonnés à l'échelle du territoire des deux Communautés de Communes. Le Sud Gironde est un même bassin de vie au-delà des limites intercommunales, il est donc naturel que les politiques d'aménagement et de développement soient harmonisées pour encadrer le développement équilibré de notre territoire.

L'élaboration de ce document commun est un long processus car il doit prendre en compte les spécificités de chaque commune, analyser les besoins du territoire et déterminer des axes communs de développement pour une vision commune du Sud Gironde. Ainsi les travaux s'échelonnent jusqu'en 2020 avec un phasage de construction des documents qui composeront ce PLUi : un diagnostic de territoire, un rapport de présentation, un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un règlement et un zonage, un

Le dynamisme est aussi - en tout cas c'est ce que nous essayons de faire - du côté de l'action municipale. Les élus sont chaque jour amenés à défendre les intérêts de la commune auprès d'instances et organismes divers. C'est le cas en ce moment avec le lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui viendra harmoniser les politiques d'urbanisation des communes du Sud Gironde. L'objectif est de proposer un développement cohérent de notre territoire.

Le budget communal 2017, voté le 21 mars dernier, est aussi la preuve de cette dynamique et plusieurs investissements ont été planifiés : poursuite des travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg avec la Route des écoles et le carrefour de La Saubotte ; rénovation de la Maison Dubernet et création des locaux du Foyer Rural sur le Domaine ; mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite ; rénovation de l'ancienne Laiterie et des locaux Dailh, etc.

Nous nous efforçons de faire ces choix avec le souci de l'intérêt général, l'offre de services à la population et l'attractivité de notre commune. Mais nous ne sommes heureusement pas seuls à avoir ce souci. Les rencontres proposées par les associations participent à la qualité de vie que nous cherchons à favoriser. Ainsi le Foyer Rural vous donne rendez-vous le 28 mai à Antonion pour sa Foire Florale et Artisanale et son vide-grenier et l'Association des Parents d'élèves vous propose une bourse aux vêtements le weekend du 8 avril.

Je vous souhaite de bonnes vacances de printemps.

Laurence Harribey
Maire de Noaillan

Plan Local de l'Habitat (PLH) et un plan des déplacements. Ce nouveau document devra être en cohérence avec le SCoT.

Ce nouveau document fixera les règles générales d'utilisation des sols, déterminera les espaces à ouvrir à l'urbanisation et à contrario ceux à préserver pour leur qualité environnementale ou agricole.

Les objectifs fixés par la Communauté de Communes de Sud Gironde sont :

- Permettre un développement urbain maîtrisé et respectueux des spécificités du territoire
- Reconquérir les logements vacants et revitaliser les bourgs et centres villes
- Permettre le développement démographique et l'accueil de nouvelles populations
- Conforter le développement économique et touristique
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel
- Anticiper l'évolution future du périmètre intercommunal

La population sera concertée tout au long de l'élaboration et des réunions publiques seront organisées. Bien entendu, nous vous communiquerons les dates de ces rencontres dès connaissance de celles-ci.



L'ACTIVITÉ DU CCAS EN 2016

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont des services administratifs dont les attributions sont nombreuses. Ils sont composés à part égale d'élus et d'administrés et sont présidés par le Maire de la commune à laquelle ils sont rattachés. Promoteurs de l'action sociale locale, ils gèrent l'attribution de l'aide sociale légale, l'animation des actions de prévention sociale et la distribution de l'aide sociale facultative.

À Noaillan, afin de **lutter contre l'exclusion et la pauvreté**, le CCAS fournit aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes. Ainsi, il aide les familles à constituer les dossiers de demande d'aide et œuvre de concert avec les institutions locales et régionales menant des actions de développement social.

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec des institutions et organismes variés tels que la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Sud Gironde, des associations de secours comme l'association Saint-Vincent du Bazadais (colis alimentaires), Coup de Pouce ou encore Inserméca

(réparation de véhicules), le relais Point d'Action Droit (écrivain public), etc.



D'autre part, le CCAS **soutient dans l'urgence les administrés**, attribuant des aides de secours en cas de besoin sous forme de dons, de prêts d'honneur financiers ou de prestations en nature. C'est ainsi qu'en 2016, la CCAS a :

- * participé au financement de 7 voyages scolaires,
- * participé au financement de la réparation d'un véhicule,
- * financé dans leur totalité une formation BAFA, un transport scolaire et une facture d'assainissement,
- * distribué 2 bons alimentaires et 1 bon d'achat de carburant,
- * aidé au financement de tickets de cantine. (au total, c'est 185 repas qui ont été offerts à 6 enfants),

- * distribué 11 stères de bois à 3 familles,
- * Réalisé 4 prêts d'honneur sans intérêt pour l'aide à l'acquisition de biens ménagers de première nécessité ou pour la réparation de véhicules, indispensables pour aller travailler.

Soucieux du bien-être de ses habitants les plus fragiles, le CCAS a organisé, comme chaque année, un goûter destiné à nos Aînés pendant lequel Madame le Maire a présenté ses vœux. Les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer reçoivent un petit colis gourmand à leur domicile. De plus, en fin d'année, 14 colis de Noël ont été distribués à des personnes seules âgées et/ou handicapées. Le CCAS a également mis en place un **système de mutuelles à moindre coût** dont de nombreuses familles ont déjà bénéficié.

Pour finir, le travail du CCAS est complété par celui des commissions municipales « Citoyenneté » et « Action sociale et Pôle Séniors ». C'est ainsi que 79 cartes d'anniversaire adressées par Madame le Maire aux personnes de plus de 80 ans ont pu être distribuées, permettant à nos Aînés de bénéficier de la visite d'un élu. De même, 16 cartes de félicitations célébrant la naissance de petits noaillanais ont été envoyées aux heureux parents. De plus, 42 autres visites aux personnes âgées et/ou malades ont été organisées à leur domicile ou à l'hôpital.

BURKINA FASO

UN PROGRAMME DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE TRIENNAL 2016-2018

Favorisant depuis quelques années l'expression culturelle de l'Afrique, l'équipe municipale de Noaillan a souhaité développer une action solidaire avec le Burkina Faso en répondant en 2015 à l'appel à projet de coopération décentralisée du Ministère des Affaires étrangères. Parallèlement a été déposé un dossier de demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ce projet se vise l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La commune choisie, nommée Yahoo, se situe au sud ouest du Burkina Faso et est composée de 10 villages. Les années 2015 et 2016 ont permis le contact puis le renforcement des liens entre les 2 communes avec l'appui de l'ACAD, opérateur de coopération qui s'inscrit en appui à ce projet et de Muriel BEDRY, adjointe qui a pu jumeler une visite à un déplacement personnel.

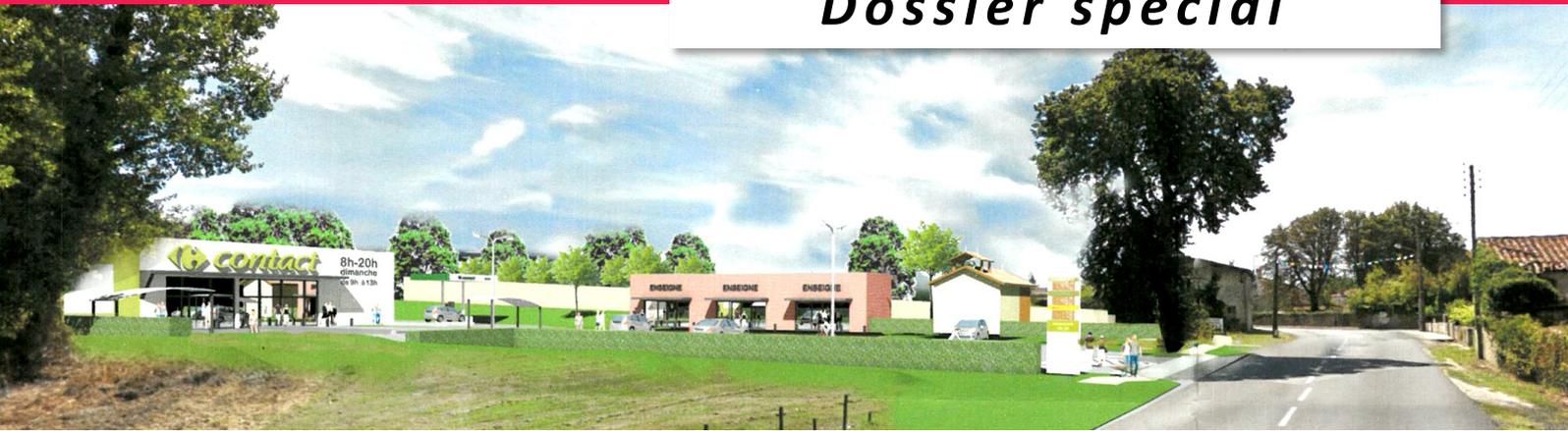
Cependant, il était important d'attendre les élections municipales burkinabées rétablissant un conseil municipal et un Maire élu pour valider la coopération et ainsi engager conjointement le démarrage des actions. L'installation du Maire effective, Muriel BEDRY et Christophe GILLON ont pu se déplacer à Yahoo au mois de février dernier afin de signer l'accord de coopération entre nos 2 villages.

Les populations de la commune de Yahoo accèdent à l'eau potable essentiellement par des puits à grand diamètre ou des forages équipés de pompes manuelles qui ont été installés peu à peu et au fur et à



mesure des années et des programmes d'équipement financés par l'Etat ou par des organismes internationaux mais qui restent très insuffisants. Le taux d'accès à l'eau potable sur la commune de Yahoo est estimé à 55% mais l'état des installations est très disparate et dépend beaucoup de l'existence et de la qualité d'engagement des Comités de gestion autour de ces points d'eau.

Pour cette année, nous avons donc donné la priorité à 3 villages qui vont bénéficier d'une Adduction en Eau Potable simplifiée, système performant fonctionnant avec un forage, des panneaux solaires et un château d'eau. Il est à noter que la Direction Régionale de l'Eau du secteur nous suit dans notre projet et financera une partie des travaux sur un des 3 villages, ce qui nous permettra de dégager plus de fonds et d'aller plus loin dans l'aide que nous pouvons apporter à Yahoo.



LA DYNAMIQUE EST EN MARCHÉ

UNE NOUVELLE OFFRE COMMERCÉANTE À VENIR

Les commerces, les artisans et les entreprises occupent une place majeure dans la vie de notre village. Au-delà de leur rôle économique, ils sont générateurs de lien social et assurent des services à la population indispensables pour la ruralité. Ils participent aussi à l'attractivité de la commune.

UN NOUVEL ESPACE COMMERCIAL

Comme vous le savez, une petite surface commerciale va voir le jour aux portes du bourg d'ici la fin de l'année. Cet équipement sera accompagné de l'installation de commerces de proximité positionnés sur la zone ainsi que d'une rénovation de l'ancienne Laiterie, destinée à accueillir un commerce, et de la réhabilitation du local Dailh, lui-même voué à accueillir des commerces et services. C'est ainsi un potentiel de cinq petits commerces qui se profilent en plus de la petite surface commerciale.

Avec près de 1700 habitants, notre commune doit pouvoir bénéficier d'une offre commerçante élargie, proposant une diversité de produits et de services à tous et notamment pour nos aînés qui n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer. C'était un engagement que la municipalité a porté dans son programme, c'est aujourd'hui un projet lancé et qui verra le jour dans les mois à venir.

DYNAMISATION DES CENTRE-BOURGS



La Communauté de Communes du Sud Gironde a recruté depuis peu un **Manager du Commerce et de l'Artisanat** chargé de redynamiser les centre-bourgs de notre territoire. **Quentin FOQUET** apporte un soutien technique aux entreprises locales et les accompagne dans leurs projets. Vous êtes à la recherche de locaux pour votre commerce ou vous avez besoin d'aide pour le montage d'un projet ? N'hésitez pas à le contacter.

economie@cdcsudgironde.fr
05 56 63 81 10

trajectoire
le club des entreprises du sud-gironde

TRAJECTOIRE, Club des entreprises du Sud Gironde, regroupe plus de 100 sociétés adhérentes représentant plus de 3 500 salariés sur le territoire. Il dynamise la vie économique et fédère les énergies locales du territoire.

trajectoire-cesg.fr

L'AIIMC

ACCOMPAGNER LES SALARIÉS EN INSERTION

Créée en 1988, l'Association Intermédiaire Intercommunale Multiservices du Ciron conventionnée par l'Etat, met à disposition des demandeurs d'emploi auprès de particuliers, collectivités, entreprises, artisans, associations et professions libérales en proposant un éventail de services. L'association dispose d'un dispositif déclaratif qui permet aux particuliers d'avoir une réduction fiscale ou un crédit d'impôts. L'AIIMC intervient sur 62 communes du Sud Gironde

L'activité de l'AIIMC se partage entre les particuliers, les entreprises, les institutions et collectivités. En 2016 ce sont 23 657 heures qui ont été réalisées (13 Equivalents Temps Plein). 105 personnes ont été accueillies et mises à disposition auprès des utilisateurs de la structure. 82 femmes et 23 hommes répartis ainsi : 10 personnes - 26 ans; 61 personnes de 26 à 50 ans et 34 personnes de + de 50 ans. Ces personnes sont le plus souvent orientées par le Pôle Emploi ou d'autres institutions ou associations partenaires avec lesquelles des liens étroits sont entretenus.

La proposition d'un parcours d'insertion au sein de l'AIIMC permet d'acquérir de façon graduée selon les personnes, une autonomie, une socialisation, une motivation, une reconnaissance retrouvées ainsi qu'un revenu de leur travail.

L'AIIMC a fait le choix depuis plusieurs années, de développer et **renforcer ses actions d'accompagnement au bénéfice de la totalité des salariés en insertion.**

36 personnes ont quitté l'association en 2016 :

CDI	CDD +6mois	CDD -6mois	Contrat aidé	Formation qualifiante	Chômage	Retraite Abandon Maladie
4	12	8	2	2	4	4

« 2016 a été une année riche sur le plan des rencontres : salariés, partenaires, utilisateurs ; une année mouvementée en termes de nouvelles contraintes législatives ; une année réussie sur le plan collectif, notre « petite équipe » est et reste motivée par la mission d'insertion qui est la nôtre. Nous avons procuré du travail à 105 personnes et nous espérons avoir impulsé une dynamique individuelle rendant à nouveau chacun acteur de son projet professionnel et de son projet de vie. Nous démontrons que notre action contribue sur notre territoire à la **lutte contre les exclusions**. C'est avec le soutien de l'ensemble de nos partenaires, que nous pouvons continuer à développer cet outil original et efficace que constituent les Associations Intermédiaires. »

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

DE NOUVELLES ENTREPRISES S'IMPLANTENT À NOAILLAN

De nouvelles entreprises se sont installées à Noaillan ces derniers mois, nous vous proposons d'en découvrir certaines dans ce bulletin.

➔ **IDCarrelage** est une entreprise installée depuis juin 2016 à Noaillan. Elle propose la réalisation de chapes maigres, la pose de carrelage et de faïence, la construction de douches à l'italienne ou encore de plans de travail pour la cuisine. « *Le fait d'être installé à Noaillan est un plus pour mon activité car cela me permet de travailler en Gironde, dans les Landes, et pourquoi pas le Lot-et-Garonne* » **Ludovic LABBÉ**



➔ **Liber'PRO** est une société d'assistance administrative et commerciale indépendante, gérée par **Isabelle MERCADIEU**, par ailleurs présidente du Foyer Rural de Noaillan. Info' Noaillan l'a rencontrée :

Pouvez-vous présenter votre activité ?

Après 25 ans d'expérience dans le secrétariat de direction puis responsable administrative dans les secteurs du négoce du bois, audiovisuel et le conseil en entreprise, je me suis décidée à créer ma propre société. Les services que je propose sont : la prospection commerciale, le secrétariat classique, l'assistanat de gestion, l'assistanat commercial, l'aide au recrutement, la réalisation de la facturation et l'utilisation des réseaux sociaux.

Sur quel territoire exercez-vous cette activité ?

Mon activité étant majoritairement destinée aux TPE et PME, j'interviens sur site ou à distance, en Sud Gironde mais aussi sur tout le département.

Quels sont les avantages d'être implanté à Noaillan ?

Noaillan est un village dynamique, qui évolue rapidement et qui propose une grande qualité de vie, alors quoi de mieux que de pouvoir participer à la vie de ce territoire en y exerçant son métier ? Le Sud Gironde est en plein développement économique et je me suis rapprochée du Club d'entreprise Trajectoire afin de participer pleinement à cette vie économique locale.

Qu'avez-vous voulu signifier par le nom de votre société ?

Liber'PRO a été mûrement réfléchi en fonction de ce que je voulais apporter à mes clients : les libérer des tâches chronophages au niveau de l'administratif, du commercial, de la gestion et de l'organisation tout en les assistant dans leur quotidien en étant pour eux un vrai soutien dans le pilotage de leur entreprise.

  @LiberPro33 et sur liberpro.fr



➔ **CB Distribution** est une société de location de vélos gérée par le noaillannais **Christophe BERGEY**. Il a répondu à nos questions :

Pouvez-vous présenter votre activité ?

Il est possible de louer des vélos à usage sportif (VTT) ou récréatif (VTC) destinés aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans. Pour les enfants de moins de 6 ans je propose des remorques ou porte bébés. Je livre les vélos sur le lieu de pratique, gratuitement sur le secteur du Sud Gironde.

Sur quel territoire exercez-vous cette activité ?

Le plus gros de mon activité se situe sur le secteur sud girondin même s'il m'arrive de me déplacer sur une zone plus large.

Quels sont les avantages d'être implanté à Noaillan ?

Noaillan se situe un peu au centre d'une zone Bazas - Saint-Symphorien - Podensac - Langon, ce qui me permet d'avoir une bonne réactivité.

Je propose mes vélos tout au long de l'année et suis joignable tous les jours de 8h à 20h au :

07 82 27 03 19 et/ou 05 40 50 49 56.

L'intégralité de ma prestation se trouve sur le site : location-velo-sudgironde.iimdo.com.



Artisans, auto-entrepreneurs, professions libérales, vous venez de vous installer à Noaillan ? N'hésitez pas à nous contacter pour être référencé parmi l'ensemble des acteurs économiques de la commune sur nos supports de communication !

Pour cela, envoyez-nous un mail à contact@noaillan.fr regroupant vos coordonnées, votre adresse, la date de votre installation ainsi qu'une description de votre activité.



Retrouvez la liste des artisans / commerçants de la commune en flashant le code ci-contre ou bien sur noaillan.fr rubrique **Découvrir** puis **Vie économique**.

LE TRI SÉLECTIF

UN NOUVEAU POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Ce nouveau PAV a été implanté par le **SICTOM du Sud Gironde**, devant le Domaine Dubernet, route de Peyrebernède. C'est donc le quatrième point de tri sur la Commune, après le Bourg, la Saubotte et Antonion. Un autre serait nécessaire pour couvrir notre territoire car un point tri est prévu pour environ 300 habitants. Le projet est de le situer à Targos, mais il faut trouver l'emplacement.

Un rappel s'impose pour les individus indélébiles : le dépôt sauvage de déchets au pied des points de tri est interdit par la Loi (juillet 1975) et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

Le **SICTOM du Sud Gironde** assure depuis le 1er janvier 2017 la gestion du service de collecte des déchets sur 85 communes du territoire suite à la fusion de l'USSGETOM dans ce syndicat.

« En quelques années, nous avons réussi, au prix d'un effort remarquable, sur notre



territoire, à passer de la simple élimination des déchets à leur valorisation environnementale. Notre geste de tri n'évite pas seulement le gaspillage de précieuses matières premières, il est aussi le principal vecteur de maîtrise des dépenses. Les déchets que nous considérons jusqu'ici comme une charge, un problème difficile à résoudre, peuvent se transformer grâce à l'apport de technologies innovantes en véritables ressources, créatrices d'activités nouvelles et d'énergie renouvelable. C'est la voie dans laquelle nous nous engageons avec prudence

mais avec détermination sans sous-estimer les difficultés qui nous attendent. »

Jérôme GUILLEM, Président du SICTOM

Le SICTOM du Sud Gironde organise une distribution de sacs de pré-collecte pour communiquer sur le geste de tri et informer les habitants d'un nouveau PAV sur la commune.

Rendez-vous à l'**Ancienne Mairie de 9h30 à 16h30 le Mardi 11 Avril 2017.**

L'ÉLAGAGE

Le Département est le propriétaire et le gestionnaire des routes départementales. Il doit, à ce titre, assurer l'élagage des plantations qui sont situées sur sa propre emprise, qu'elles soient situées en agglomération ou en dehors.

En revanche, concernant les plantations issues des propriétés riveraines qui empiètent sur des parties de routes départementales, dès lors qu'elles sont situées en agglomération, c'est le Maire, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, qui peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors que cela porte atteinte à la sûreté et la commodité du passage.



En outre, le Maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L. 114-2 du code de la voirie routière, qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques.

Enfin, le Maire peut aussi, sur la base de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière, punir d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe ceux qui : « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé

croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ».

Il convient de noter que l'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie, aux frais des propriétaires défaillants, est prévue pour les chemins ruraux, en vertu de l'article D. 161-24 du code rural et de la pêche maritime, ainsi que pour les voies communales, depuis l'insertion d'un nouvel article L. 2212-2-2 dans le code général des collectivités territoriales par l'article 78 de la Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Du 27 février au 10 mars, lorsque le temps était clément, le SMIVOM est intervenu sur la Commune pour procéder à l'élagage des arbres qui présentaient un risque pour la sécurité des usagers, aidé en cela par nos agents.

LE BUDGET 2017

Le budget communal pour l'année 2017 a été voté le 21 mars dernier. Il est composé du budget principal et de quatre budgets annexes (Caisse des écoles, Domaine Dubernet, Transport et Assainissement) ce qui permet une lecture claire des différentes politiques publiques à la charge de la commune.

BUDGET COMMUNAL



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 146 755,28€

dont

Dotations = 430 000€

Impôts et taxes = 341 760,31€

Excédent cumulé = 182 094,97€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 146 755,28€

dont

Charges personnel = 336 000€

Charges à caractère général = 160 100€

Virement à l'investissement = 196 578,23€

INVESTISSEMENT 968 959,35€

L'EGLISE = 250 000€

Réfection du clocher et de la toiture

CAB = 144 000€

Route des écoles et carrefour de La Saubotte

REHABILITATION DE LOCAUX = 90 000€

Réhabilitation de l'ancienne laiterie et du «Local Dailh»

ACCESSIBILITE = 22 247€

Mise en accessibilité des bâtiments communaux (Dubernet, mairie, école, église, ancienne mairie)

+ travaux divers + capital de la dette + matériel



LA CAISSE DES ECOLES

Le budget de l'école représente près de **400 000€** de dépenses pour cette année 2017. Les principales recettes de fonctionnement sont la participation de la commune, les dotations et la vente des tickets de cantine et le paiement de l'Accueil Périscolaire (APS).

RECETTES

Participation du budget communal = 135 000€

Dotations (Etat et CdC) pour les TAP et l'APS = 133 628,66€

Tickets de cantine et APS = 61 000€

Résultat reporté = 31 371,34€

Atténuations de charges = 11 000€

DEPENSES

Charges de personnel = 274 240€

Charges à caractère général = 77 000€

Virement à l'investissement = 17 560€

Autres charges = 3 200€

L'achat de **manuels scolaires** et d'un **polycopieur** ont été inscrits dans la section d'investissement.



BUDGET DOMAINE DUBERNET

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Résultat reporté = 36 280,08€

Vente de bois = 14 800€

DEPENSES

Charges à caractère général = 11 180,08€

Virement à l'investissement = 39 900€

INVESTISSEMENT

Aménagement des locaux du Foyer Rural, réhabilitation des plafonds de la maison principale et mise aux normes des sanitaires = **97 087€**



BUDGET TRANSPORT

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Participation de la commune = 12 980,19€

Résultat reporté = 3 558,81€

Prestations de services = 2 600€

DEPENSES

Charges à caractère général = 9 313,74€

Virement à l'investissement = 9 297,26€

Charges financières = 528€

INVESTISSEMENT

Remboursement prêt = 6 351€

Immobilisations corporelles = 20 383,40€



BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Vente de l'eau assainie et branchements = 171 045,57€

Virement à l'investissement = 53 549,25€

Résultat reporté = 51,61€

DEPENSES

Charges à caractère général = 30 000€

Charges de personnel = 30 000€

Virement à l'investissement = 139 745€

Charges financières et exceptionnelles = 22 901,43€

INVESTISSEMENT

Déficit antérieur reporté = 100 492,19€

Immobilisations et opération d'ordre = 78 815€

Emprunts = 60 930€

AGENDA

08 AVRIL

**BOURSE AUX VÊTEMENTS ET
MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE**

10h à 18h - Salle des fêtes

11 AVRIL

DISTRIBUTION DE SACS DE COLLECTE

9h30 à 16h30 - SICTOM - Ancienne Mairie

30 AVRIL

REPAS DES AÎNÉS

Salle des fêtes

23 AVRIL ET 07 MAI

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Bureaux de vote

08 MAI

COMMÉMORATION

11h - Ancienne Mairie puis Monument aux morts

28 MAI

**FOIRE FLORALE, ARTISANALE ET
GASTRONOMIQUE ET SON VIDE GRENIER**

9h à 18h - Antonion

09 JUIN

SPECTACLE DE L'ÉCOLE

17h - Ecole de Noaillan

11 ET 18 JUIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Bureaux de vote

17 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Place du Général Leclerc

22 JUIN

RECONSTITUTION DES TAP

18h30 - Ecole de Noaillan

1ER JUILLET

GALA DE DANSE

Les Argonautes - Salle des fêtes

NOUVELLE ASSOCIATION LE SEL DU CIRON ECHANGEONS POUR CHANGER !

Qu'est-ce qu'un Système d'Echange Local ?

C'est une association dont les membres échangent entre eux des Biens, des Services et des Savoirs. Les échanges sont valorisés dans une unité autre que l'argent, 'les gemmes' pour le SEL du Ciron. Le SEL s'inscrit dans la perspective d'une alternative au système économique actuel. Par sa réflexion et ses pratiques, il participe à la transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement. La charte des SEL stipule que "le lien est plus important que le bien". Le SEL permet de donner ou recevoir un coup de main ponctuel ou bien d'échanger des objets dans un cadre convivial sans débours des euros. Les offres et les demandes sont répertoriées dans un catalogue. Les échanges sont comptabilisés sur un carnet. Mais rien n'interdit la gratuité, car l'objectif principal du SEL est que les gens se rencontrent et échangent dans la convivialité. Les débats d'idées, dans l'écoute et le respect mutuel, sont aussi d'actualité au sein des SEL.

Le SEL offre de nombreuses occasions de se rencontrer, notamment lors des BLE (Bourses Locales d'Echanges), sorte de vide-grenier, interne au SEL. Le SEL du Ciron organise une **BLE mensuelle, le troisième dimanche de chaque mois**, à l'Ancienne Mairie. Elle est précédée à 12h30 d'un repas convivial, type "auberge espagnole", où chacun amène quelque chose à partager. Alors, prêt à tenter l'aventure ?

POUR NOUS CONTACTER

selduciron@gmail.com

9 Place du Général Leclerc
33730 Noaillan

POUR NOUS SUIVRE

<http://selduciron.communityforge.net/>

APRÈS LE ZEN ET LE BEURK, D'AUTRES ANIMATIONS SE PRÉPARENT À LA BIBLIOTHÈQUE !



Le but ? Vous surprendre, favoriser la rencontre, le partage et bien sur vous faire découvrir un large choix d'ouvrages. Vous n'avez pas besoin d'être inscrit à la bibliothèque pour assister aux animations.

LIRE ÉLIRE :

- Ateliers fin mars à mai
- Spectacle avec la compagnie du chien dans les dents début avril
- Vote début juin

POUR NOUS CONTACTER

bibliotheque.noaillan@orange.fr
09.67.07.39.98

POUR NOUS SUIVRE

biblio.noaillan.fr

 Bibliothèque municipale de Noaillan

LA MAIN À LA PATTE

UN PROBLEME AVEC VOTRE CHIEN NOUS POUVONS VOUS AIDER !

À partir de septembre 2017, l'association **La Main à la Patte** proposera ses services en tant que comportementaliste canin ainsi que des ateliers Enfant/Chien afin d'apprendre aux enfants le comportement à avoir avec un chien et lui permettre de créer un lien avec celui-ci.

POUR NOUS CONTACTER

06 64 39 70 89

LES ARGONAUTES

Comme chaque année la saison des Argonautes s'achèvera le 1er Juillet 2017 par le gala annuel très attendu par les élèves et le public. Cette année les **Comédies Musicales** seront le thème. Comme à leur habitude, les Argonautes transformeront la salle des fêtes en salle de spectacle afin de vous proposer un magnifique spectacle. Alors rendez-vous le 1er Juillet à la salle des fêtes dès 20h30.

POUR NOUS CONTACTER

07.56.87.45.00

POUR NOUS SUIVRE

lesargonautesnoaillan.fr

 Les Argonautes


Le **Foyer Rural** organise sa Foire Florale et artisanale le dimanche 28 mai sur le site d'Antonion.

Les bulletins d'inscription et le règlement intérieur se trouvent sur le site : <http://fr-noaillan.org>.

Renseignements au 06.37.22.16.82 ou 06.70.12.78.07



Exposition « **Regards sur les Vitraux des églises du Sud Gironde** » proposée par l'association noaillanaise **Architectures** du 6 au 22 Avril aux Carmes à Langon.